

## APPEL À CANDIDATURES

**Ouvrez une épicerie participative et citoyenne  
dans votre village avec Bouge ton CoQ!**

150 villages l'ont déjà fait !



Le futur s'écrit au village

**En France, plus de 20 000 villages n'ont plus aucun  
commerce**

Pour changer la donne, Bouge ton CoQ! accompagne et finance  
l'ouverture d'une épicerie participative dans votre village !

En partenariat avec :



**Pour candidater, contactez Aymard de la Guillonnière  
avant le 28 février 2023**

06 77 67 88 92

[a.delaguillonniere@bougetoncoq.fr](mailto:a.delaguillonniere@bougetoncoq.fr)



# Le principe d'une épicerie citoyenne

- **Une épicerie sous forme associative** qui est gérée par les citoyens eux-mêmes. Chacun donne deux heures de son temps par mois pour faire tourner la boutique.
- **Une épicerie qui ne vend que des produits choisis par les consommateurs dont 75% en circuit-court.** Chacun achète ses produits sur le site de l'épicerie pour les produits frais ou en rayon pour les produits secs.
- **Un commerce sans charge et sans marge pour rémunérer les producteurs locaux au juste prix.** Comme la gestion est désintéressée, aucune marge ne s'applique à la vente. Les produits sont 15 à 30% moins chers qu'ailleurs et c'est un nouveau débouché commercial dans la région.
- **Bien plus qu'une épicerie,** on peut prendre un café entre voisins, recevoir des colis, créer un potager... ou plus encore, selon les souhaits de chaque village.



# L'accompagnement de Bouge ton CoQ!

- **Un accompagnement de A à Z** jusqu'à l'ouverture de l'épicerie participative.
- **Une subvention de départ de 1100€** pour financer les frais d'installation et d'équipement.
- **Un logiciel de gestion numérique 100% gratuit** et un accompagnement à sa prise en main.
- **Bouge ton CoQ! organise avec vous la réunion publique** de lancement et se déplace dans chaque village au moins une fois.
- **Un accès facilité à un local et au soutien du maire de votre village.** Nous travaillons main dans la main avec un réseau de +10 000 maires ruraux pour vous.

## Alors, qu'est ce qu'on attend ?



Renouez le  
lien social



Développez la  
production  
locale



Restaurez un  
commerce de  
proximité



Réduisez les  
émissions de  
CO2



## Les critères d'éligibilités :

- Etre situé dans une commune de moins de 3 500 habitants
- Sans commerce alimentaire

Vous êtes **maire d'une commune rurale** et souhaitez voir une épicerie participative se monter dans votre commune ?

Vous êtes **un citoyen** et souhaitez être accompagné pour ouvrir une épicerie participative dans votre village ?

Pour manifester votre intérêt, contactez-nous :

[a.delaguillonniere@bougetoncoq.fr](mailto:a.delaguillonniere@bougetoncoq.fr)

06 77 67 88 92

ou participez à l'un de nos webinaires d'information :

[cliquez pour vous inscrire](#)

Plus d'informations sur la démarche : [www.bougetoncoq.fr](http://www.bougetoncoq.fr)  
et sur le concept de l'épi : [vidéo explicative](#)



[a.delaguillonniere@bougetoncoq.fr](mailto:a.delaguillonniere@bougetoncoq.fr) / [bougetoncoq.fr](http://bougetoncoq.fr)